## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

## **SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023**

Afférents au Conseil 15 En exercice 15

Qui ont pris part à la

délibération 13

Date de convocation 14/12/2023 Date d'affichage 26/12/2023 Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 055-215501545-20231221-2023-12BIS-D01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/01/2024

L'an deux mil vingt trois, le vingt et un décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Agnès ROUX, Rachel FAVEAUX, Sophie KOLLROS, Frédérique SERRÉ, Jean-Noël LEPAGE, Esperanza LULLO, Yvon PERIDON, Christophe PUZIN, Pascal LEPAGE

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL
Absents excusés : Raoul PURSON donnant pouvoir à Frédérique SERRÉ,
Julien FABER donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE, Magali PLATAT donnant pouvoir à Christophe PUZIN,

Frédérique SERRÉ est nommée secrétaire de séance.

## **ONF: PROGRAMME D'ACTIONS 2024**

2023-12BIS-D01

Christophe PUZIN présente au conseil municipal le programme établi par l'ONF sur les actions à mener au titre de l'année 2024 dans la forêt communale, à savoir :

Parcelle 8a : dégagement manuel des régénérations naturelles

Parcelle 8a : maintenance mécanisée

Parcelle 9u : nettoiement de régénération.

La dépense est évaluée à 10 510 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, ce programme.

Le crédit nécessaire sera ouvert au BP2024 aux articles 65124 pour 5 170 € et 2117 pour 5 340 €.

Ont signé au registre les membres présents. Copie conforme.

Le Maire,

Romuald LEPRINCE.